

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS PAVILLON QUÉBEC CRÉATIF

MIPCOM

11 AU 14 OCTOBRE 2021

MIPJUNIOR

9 ET 10 OCTOBRE 2021

SODEC
Québec 

La Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), en partenariat avec l'Association québécoise de la production médiatique (AQPM), lance le recrutement des entreprises québécoises pour le MIPCOM 2021. Cette activité est rendue possible grâce au fidèle soutien du Fonds d'investissement de la culture et des communications (FICC) et de Raymond Chabot Grant Thornton.

La situation mondiale entourant la COVID-19 évolue quotidiennement et nous avons bon espoir d'être en mesure d'accueillir notre clientèle et les visiteurs cette année, tout en respectant les mesures sanitaires.

En cas d'annulation du MIPCOM ou de la participation du pavillon Québec créatif en raison de la COVID-19, les participants seront remboursés par la SODEC pour les frais reliés à leur inscription sous l'ombrelle et par les organisateurs pour les frais d'accréditation.

Les organisateurs proposent également une version numérique de l'événement pour les participants ne pouvant pas ou ne désirant pas se déplacer. Veuillez nous contacter pour plus de détails.

À PROPOS DU MIPCOM

Organisé par Reed MIDEM, le MIPCOM est le marché mondial le plus attendu de l'année pour les contenus de divertissement sur toutes les plateformes. Chaque automne, les dirigeants de l'industrie convergent à Cannes durant quatre jours pour créer des occasions d'affaires et des partenariats ou encore pour participer à des projections et des conférences de calibre international.

Le MIPCOM est précédé par le MIPJUNIOR les 9 et 10 octobre 2021, événement dédié aux professionnels du secteur jeunesse.

VOTRE DÉPLACEMENT À L'ÉTRANGER ET LES MESURES SANITAIRES MISES EN PLACE PAR LES ORGANISATEURS POUR VOTRE SÉCURITÉ

Le formulaire à remplir pour vous inscrire sous l'ombrelle Québec créatif inclut des conditions particulières liées à la COVID-19. Il est obligatoire de lire ces conditions avant de nous retourner le formulaire signé.

Il est de votre responsabilité de prendre connaissance des mesures en vigueur mises en place par le gouvernement du Canada en matière de voyage, dépistage, quarantaine et frontières ainsi que celles mises en place en France pour les voyageurs en provenance d'un pays « vert ».

Étant donné le contexte sanitaire mondial, les mesures suivantes seront déployées par les organisateurs :

- Le port du masque chirurgical sera obligatoire pour tous les participants à l'intérieur du Palais en tout temps et les participants devront fournir leurs propres masques;
- Dans toutes les zones du salon et au **pavillon Québec créatif**, une distance physique d'un mètre entre les participants devra être respectée en tout temps;
- Pour respecter le flux de circulation au pavillon tout en respectant les mesures de distanciation, les visiteurs seront acceptés sur rendez-vous seulement;
- Aucun document papier ne pourra être distribué en libre-service sur le pavillon. Privilégiez les écrans pour communiquer sur vos produits et services;
- Les cocktails dans les kiosques ne sont pas autorisés, selon les mesures en vigueur;
- Vous ne pourrez pas participer au salon :
 - si vous présentez des symptômes de la COVID-19, y compris une température supérieure à 37,8 °C, une toux continue, un essoufflement ou difficulté à respirer, la perte ou la modification de l'odorat ou du goût;
 - si vous avez été testés positifs au COVID-19 au cours des 14 derniers jours;
 - si vous avez été en contact étroit avec une personne à haut risque ou infectée au cours des 14 derniers jours.
- Veuillez noter que vous pourriez être mis en quarantaine à votre arrivée en France et/ou à votre retour dans votre état ou pays d'origine si vous avez voyagé depuis ou à travers un état ou un pays « sur la liste de surveillance ».
- Veuillez noter que le système de climatisation du Palais des Festivals est régulièrement entretenu et a été certifié du « Label Sécurité Sanitaire » et du « Label Ecovid » par un organisme indépendant. En outre, les centrales de traitement d'air P-1 ont été remplacées cet été.
- Au **pavillon Québec créatif**, le nombre de tables et de chaises permettra de respecter la distanciation d'un mètre. Une hôtesse fera le service de café, thé et eau à votre table pour limiter les déplacements dans le pavillon et les tables et chaises seront nettoyées régulièrement. Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition sur chaque table.

SERVICES ET AVANTAGES DU PAVILLON QUÉBEC CRÉATIF

Le **pavillon Québec créatif** est le centre d'affaires des entreprises québécoises au MIPCOM.

Le **pavillon Québec créatif** propose deux options de participation adaptées à vos besoins et à vos budgets et offre les services de base suivants :

- Un comptoir d'accueil avec service de réception et de transmission de messages
- Pour les producteurs et distributeurs : promotion de votre entreprise et de vos productions à travers une campagne marketing de deux mois dans Wordscreen.
- Un accès à un réseau Internet sans fil
- Un espace d'entreposage pour votre matériel durant le marché

Afin de limiter les déplacements dans le pavillon, les rafraîchissements pour votre clientèle et vous-même seront servis par une hôtesse.

Toute accréditation au MIPCOM inclut un droit d'accès de base à Digital MIPCOM, la plateforme numérique du MIPCOM (profil corporatif de base avec accès à la base de données jusqu'au MIPTV 2022).

Des options payantes pour faire la promotion de vos productions sur la plateforme sont disponibles. Veuillez nous contacter pour plus de détails.

L'OFFRE DE SERVICES DE QUÉBEC CRÉATIF

DESCRIPTION DE L'OFFRE	FRAIS D'INSCRIPTION PAYABLES À LA SODEC	TARIF D'ACCREDITATION PAYABLE DIRECTEMENT AUX ORGANISATEURS
OPTION VISITEUR		
Accès au pavillon et aux services de base.	150 \$ par entreprise de production ou de distribution	720 € par représentant jusqu'au 10 septembre
Accès à une table de rencontre sur réservation (trois périodes de 30 min ou plus selon les disponibilités).	350 \$ par entreprise de diffusion	775 € par représentant après le 10 septembre
OPTION VISITEUR « FIRST TIMER »*		
Offre réservée aux entreprises qui n'ont jamais participé au MIPCOM. Veuillez nous contacter pour plus de détails.		
Accès au pavillon et aux services de base.	Gratuit	590 € par représentant
Accès à une table de rencontre sur réservation (trois périodes de 30 min ou plus selon les disponibilités).		
OPTION TABLE PRIVÉE		
Cette option est limitée et conditionnelle à sa disponibilité. Le choix des tables sera attribué par ordre d'ancienneté.		
Accès au pavillon et aux services de base.		1 accréditation gratuite (valeur de 720 €)
Espace de rencontre identifié par votre logo et une affiche au-dessus de votre table, équipé d'une table, de deux chaises et d'un espace de rangement privé.	2 000 \$ par table	720 € par représentant supplémentaire jusqu'au 10 septembre
		775 € par représentant après le 10 septembre

MODALITÉS

L'accréditation doit être payée directement à Reed MIDEM Organisation et comprend l'insertion de votre profil d'entreprise de base sur la plateforme Digital MIPCOM.

Dès la réception de votre formulaire d'inscription, la SODEC vous fera parvenir un lien spécial qui vous permettra de vous inscrire en ligne et de payer l'accréditation au MIPCOM et au MIPJUNIOR directement par carte de crédit, PayPal ou transfert bancaire.

La plateforme Digital MIPCOM sera ouverte le 12 juillet pour vous permettre de créer votre profil et l'accès au contenu et à la prise de contacts seront ouverts à tous début septembre.

ACCRÉDITATION AU MIPJUNIOR

La SODEC ne coordonne pas de présence collective au MIPJUNIOR. Cependant, les entreprises qui s'inscrivent au **paillon Québec créatif** peuvent profiter d'un tarif préférentiel d'accréditation. Veuillez noter que l'inscription sous notre ombrelle au MIPCOM est obligatoire pour profiter des tarifs spéciaux ci-dessous.

TARIF PRÉFÉRENTIEL D'ACCRÉDITATION AU MIPJUNIOR POUR LES PRODUCTEURS JUSQU'AU 10 SEPTEMBRE. APRÈS CETTE DATE, LE TARIF APPLIQUÉ SERA DE 995 €

760 € par personne + 90 € pour l'inscription de trois programmes et d'un projet à la recherche de financement dans la librairie numérique.

TARIF D'ACCRÉDITATION « FIRST TIMER » POUR UNE PREMIÈRE INSCRIPTION AU MIPJUNIOR*

460 € par personne + 90 € pour l'inscription de trois programmes et d'un projet à la recherche de financement dans la librairie numérique.

* Veuillez communiquer avec nous pour vérifier votre éligibilité ou pour obtenir les tarifs d'inscription de programmes ou de projets supplémentaires.

HÉBERGEMENT

Les participants qui utilisent Reed MIDEM pour effectuer leurs réservations d'hôtel doivent désormais **utiliser la plateforme MIPCOM**. Si vous n'êtes pas encore accrédité, veuillez nous joindre avant de faire une réservation en ligne.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Le requérant doit exploiter une entreprise privée installée au Québec, de propriété canadienne et sous contrôle canadien au sens de la Loi sur Investissement Canada et dont l'activité principale est liée à l'industrie du film, de la télévision ou des nouveaux médias.
- Le requérant ne doit pas être en situation de défaut relativement à ses obligations envers la SODEC.

PROCESSUS ET DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Veillez confirmer votre inscription en remplissant le formulaire ci-joint et nous le retourner avant le **vendredi 20 août 2021**.

La confirmation de l'option demandée ainsi que le lien vers le site d'enregistrement pour acheter l'accréditation au tarif préférentiel vous seront acheminés uniquement à la réception de votre formulaire dûment signé.

Merci de ne pas vous inscrire directement en ligne avec les organisateurs, les tarifs préférentiels mentionnés plus haut ne seront pas appliqués.

MODALITÉS DE PAIEMENT

À la réception de votre formulaire d'inscription, la SODEC vous fera parvenir une facture, payable par débit préautorisé (PDA). Le PDA vous sera envoyé avec votre facture.

Les inscriptions au **pavillon Québec créatif** ne seront validées qu'à la réception du PDA dûment rempli et signé.

OPTION VISITEUR

Doit être acquittée au complet à la réception de la facture.

OPTION TABLE PRIVÉE

Une avance de 25 % du coût de l'option demandée doit être acquittée à la réception de la facture. Le solde est payable en un versement, 30 jours après la tenue du marché, incluant le coût des frais supplémentaires s'il y a lieu.

POLITIQUE D'ANNULATION ET OBLIGATIONS DU PARTICIPANT

La compagnie requérante demeure redevable à la SODEC du montant total de l'option retenue en cas d'annulation après le **27 août 2021**.

Le contrat d'accréditation avec l'organisateur du marché, Reed MIDEM, est non remboursable. Toutefois, en cas d'annulation, l'accréditation peut être transférée à un autre représentant de la même compagnie (même nom de compagnie et même adresse).

En s'inscrivant au **pavillon Québec créatif**, l'entreprise s'engage à répondre à un sondage permettant de mesurer la qualité des services offerts et les retombées financières à la suite de sa participation au marché. Ce sondage annuel est strictement confidentiel et représente un indicateur de performance essentiel pour la SODEC et ses partenaires.

DATES À RETENIR

6 AOÛT 2021

Date limite pour transmettre une description de vos nouveaux produits ou projets pour publication dans le *MIPCOM* et *MIPJUNIOR Preview 2021**

Veillez noter que la publication des *MIPCOM Daily news* a été annulée.

20 AOÛT 2021

Date limite pour vous inscrire au **pavillon Québec créatif**

10 SEPTEMBRE 2021

Date limite pour bénéficier du tarif ombrelle à 720 €, qui passera ensuite à 760 €

30 SEPTEMBRE 2021

Date limite pour soumettre les programmes, projets et IP dans la *Screening Library MIP Junior*

* **Veillez communiquer avec nous pour connaître les spécifications techniques et les personnes-ressources. Il faut être accrédité au MIPCOM ou au MIPJUNIOR pour que l'équipe de rédaction de la publication prenne en compte les renseignements transmis.**

RENSEIGNEMENTS

VÉRONIQUE LE SAYEC

DÉLÈGUÉE DES AFFAIRES
INTERNATIONALES

CHLOË LAFRENIÈRE

COORDONNATRICE AUX
AFFAIRES INTERNATIONALES

SODEC

905, avenue De Lorimier
Montréal (Québec) H2K 3V9

514 841-2209

veronique.lesayec@sodec.gouv.qc.ca

514 841-2341

chloe.lafreniere@sodec.gouv.qc.ca

À PROPOS DE LA SODEC

La SODEC est responsable des opérations internationales des entreprises qu'elle soutient dans le domaine de la télévision. Cette prise en charge des activités de promotion du secteur télévision dans les événements internationaux vise à maximiser la présence québécoise lors des manifestations commerciales et à offrir une meilleure coordination des activités et des actions de soutien dans ce secteur.